

*Initiatives ministérielles*

perdu irrévocablement de nombreux éléments importants de sa culture et de son patrimoine.

Ces biens ont été vendus à l'étranger pour devenir la propriété des collections publiques et privées de partout dans le monde. Cela représente une perte importante et permanente pour les Canadiens et pour leur patrimoine.

Les institutions culturelles et patrimoniales canadiennes ont une longue et fière histoire.

*[Traduction]*

Nos premiers musées avaient un but éducatif: organiser et transmettre les connaissances dans le domaine des sciences naturelles. Par exemple, le premier musée connu au Canada remonte à 1831, lorsque le *Halifax Mechanics Institute* a été ouvert au public à titre de musée et de salle de lecture. C'est plus tard qu'est venue la création de musées des beaux-arts. En 1903, le Canada avait 21 musées. Aujourd'hui, nos musées sont respectés et renommés dans le monde entier.

*[Français]*

Le Musée canadien des civilisations est l'une de ces institutions reconnues qui attire des visiteurs de partout dans le monde pour admirer son architecture novatrice. Mais que serait ce magnifique édifice sans ses collections? Que sont les musées, les galeries et les bibliothèques sans leurs artefacts, leurs oeuvres d'art et leurs livres, sinon des édifices, des salles et des murs vides?

Le projet de loi C-93 permettra de garantir que les collections des musées, des galeries d'art et des bibliothèques du Canada soient à jour, diversifiées et passionnantes.

• (1035)

Les Canadiens s'intéressent de plus en plus à leur patrimoine. Ils espèrent que le gouvernement jouera un rôle dans le développement des collections patrimoniales. Le projet de loi C-93 représente un effort en vue de répondre à ces attentes.

Un article du *Ottawa Citizen*, paru en octobre 1994, décrivait l'importance des dons de biens culturels pour les musées canadiens. Voici l'historique de l'un de ces dons.

Ainslie Loomis étudiait à l'université en 1939 et fréquentait régulièrement la librairie Britnell de Toronto. Un jour, en bouquinant dans une caisse de vieux livres, il a découvert l'album de photographies *The antiquities of Cambodia*, paru en 1867. Le prix indiqué était de 2,25 \$, mais Britnell ramena ce prix à 75 cents. Lorsque ce résidant de Brantford, en Ontario, en a fait don au Musée des beaux-arts du Canada en 1993, l'album était évalué à 10 000 \$.

L'article explique ensuite que le Musée des beaux-arts du Canada a vu le jour grâce à des dons d'oeuvres d'art. Au moment de sa création en 1880, le Musée des beaux-arts avait une collection uniquement composée d'oeuvres données.

Leanora McCarney, de Hull, au Québec, donne des oeuvres d'art au Musée des beaux-arts du Canada depuis 15 ans. Elle affirme: «Quand on voyage à l'étranger, on voit des musées dont des ailes complètes sont remplies d'oeuvres données. Je ne crois pas que nous ayons cette habitude de faire des dons au Musée des

beaux-arts. J'aimerais que nous puissions lancer cette mode. Les gens devraient comprendre qu'il s'agit de leur patrimoine.»

En permettant aux gens de donner plus facilement des biens culturels aux musées, aux galeries et aux bibliothèques, le gouvernement fera peut-être en sorte de réaliser le voeu de Leanora McCarney.

L'application de mesures visant à consolider nos collections dans les musées, les galeries et les bibliothèques, comme le projet de loi C-93, a une incidence sur d'autres secteurs de l'économie que les arts et la culture. Le tourisme culturel est un volet florissant de l'industrie touristique.

Dans l'ensemble, l'industrie touristique rapporte près de 30 milliards de dollars chaque année et emploie plus de 600 000 Canadiens dans plus de 60 000 industries liées au tourisme.

Au Canada, les tendances récentes révèlent que la plupart des touristes qui viennent au pays souhaitent vivre une expérience culturelle différente de la leur. Le ministère du Patrimoine canadien cherche à améliorer le tourisme patrimonial au Canada.

On trouve nombre d'exemples au Canada de la façon dont le tourisme culturel peut contribuer à l'économie locale, tout en sensibilisant la population aux valeurs culturelles et en favorisant sa participation.

Ainsi, les activités proposées au Musée de la civilisation, à Québec, constituent d'excellentes façons d'aborder la culture, le développement communautaire et le tourisme culturel.

Ouvert en 1988, le Musée favorise «l'expérience humaine», grâce à une collection de plus de 80 000 articles illustrant la vie au Québec.

• (1040)

Le rôle de chef de file du Musée dans le développement culturel et éducatif de la ville lui a valu une reconnaissance considérable. Le Musée est désormais considéré comme un élément essentiel qui favorise la participation du public aux activités liées au patrimoine culturel.

*[Traduction]*

De toute évidence, les musées, les galeries d'art et les bibliothèques ne sont pas des hauts lieux élitistes ou la chasse gardée des rares privilégiés. Ce sont des institutions démocratiques et diversifiées qui sont accessibles à tous les citoyens. Elles apportent une contribution indispensable à la vie culturelle et scientifique de la collectivité. Au Canada, les musées, les galeries d'art, les archives et les bibliothèques constituent des ressources et des sources d'inspiration pour tous les gens, peu importe leur milieu, leur âge et leurs aptitudes.

Nos musées, nos galeries d'art et nos bibliothèques représentent pour tous les Canadiens notre lien authentique et irremplaçable avec notre histoire, notre culture et notre patrimoine. L'adoption du projet de loi C-93 contribuera à faire en sorte que ces institutions demeurent des temples vivants de l'esprit humain, une forte présence permettant d'inspirer tous les Canadiens et de refléter notre identité.

*[Français]*

Je ne saurais trop souligner l'importance de cette loi, de ce bijou de notre législation pour le développement futur du Canada en tant que nation. La Loi sur l'exportation et l'importation de